



PLAN DE RELANCE NOTE DE DÉCRYPTAGE

- Septembre 2020 -

OPPORTUNITÉS & BONNES PRATIQUES : COMMENT BÉNÉFICIER DES AIDES DU PLAN DE RELANCE ?

Un plan de relance historique

Le plan de relance baptisé **France Relance** a été lancé par le gouvernement le 09 septembre. Il intervient après les 470 milliards d'euros mobilisés par l'État dès mars 2020. Alors que ces fonds avaient pour objet de parer à l'urgence et d'éviter les défaillances à court-terme des entreprises, l'esprit de ce plan est différent. Il s'inscrit dans une **volonté forte des pouvoirs publics d'intervenir en profondeur sur notre économie pour un rebond durable**.

De par son ampleur (**100 Mds€**) et la largeur de son champ d'intervention (**écologie, compétitivité, cohésion sociale**), il se positionne comme **le plan de soutien à l'économie le plus structurant et ambitieux jamais mis en oeuvre depuis l'après-guerre**.

Des opportunités à saisir pour les entreprises !

Le plan de relance, c'est **68 mesures**, qui vont se traduire par le lancement de **centaines de soutiens sous différentes formes** (subvention, réduction d'impôt, prêts bonifiés, ...) accordés par de **multiples financeurs** (DGE, Bpifrance, ADEME, ASP, FranceAgriMer, ...). Il présente de **formidables opportunités à saisir** pour les entreprises qui seront positionnées sur les nombreuses **thématiques** et les **secteurs soutenus**.

Ces **aides seront amplifiées** par les financements issus des **plans de relance régionaux** et des **fonds européens (FEDER, FEADER, FSE, FEAMP, FEAGA, ...)** qui entrent dans une nouvelle période de programmation **dès 2021**.

Les points d'attention ...

Notre expertise et nos retours d'expérience sur les premiers appels à projets (AAP) ouverts dans le cadre du plan de relance nous amènent à attirer l'attention des dirigeants sur les critères suivants :

Les délais ...

Ces appels à projets sont **ouverts sur des périodes très courtes (2 mois ½ en moyenne)** et obéissent à la logique du **1er arrivé, 1er servi**. Il faut donc faire preuve d'une **grande réactivité** et être en capacité d'identifier et de candidater dans les temps aux dispositifs les plus adaptés.

La sélectivité ...

Ces appels à projets sont **très sélectifs**. Seuls les meilleurs dossiers, les plus **matures, réalistes et pertinents aux regards des attentes des financeurs publics** ont des chances d'être sélectionnés et financés.

Les bons arbitrages ...

Les entreprises devront **raisonner à la bonne échelle** (groupe / entité juridique) et avec la **bonne structuration de projet** (par thématique : investissement, innovation, environnement, export, territoire, ...) afin d'optimiser les possibilités de cumul et de soutien tout en tenant compte des **plafonds réglementaires** en vigueur (régimes COVID, PME, R&D, environnement, AFR, ...).

LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES



2,6 Mds€

Soutien aux secteurs de l'**aéronautique**
et de l'**automobile**



2 Mds€

Développement d'une
filière **hydrogène vert**



1,2 Md€

Décarbonation de l'**Industrie**



650 M€

Agro-écologie et alimentation
Modernisation, sécurité sanitaire
des filières animales et bien-être des
animaux



600 M€

Relocalisation et sécurisation
des **approvisionnements**



500 M€

Investissement et **modernisation** dans le
réemploi, le recyclage et
les **centres de tri**



400 M€

Relocalisation et soutien aux projets
industriels dans les territoires

Les bonnes pratiques pour optimiser ses chances de succès

1 | Faire un point sur sa **situation** et sa **stratégie**

2 | **Cartographier** ses projets à 24/ 36 mois par thématique et territoire

3 | **Identifier** les appels à projets ouverts et à venir

4 | Candidater avec **réactivité** et **précision**

FOCUS SUR LES APPELS À PROJETS OUVERTS

AAP AUTOMOBILE

Budget | 200 M€ Dead-line | 17/11/2020

Dépenses éligibles

Investissements / Modernisation / Diversification / Transformation numérique / Amélioration de la performance environnementale / Consolidation de la filière / ...

Précisions

Entreprise de la filière automobile si plus de 15% de son CA réalisé dans la filière sur les 24 derniers mois

AAP AÉRONAUTIQUE

Budget | 100 M€ Dead-line | 17/11/2020

Dépenses éligibles

Investissements / Modernisation / Diversification / Transformation numérique / Amélioration de la performance environnementale / Consolidation de la filière / ...

Précisions

Entreprise de la filière aéronautique si plus de 15% de son CA réalisé dans la filière sur les 24 derniers mois

AAP RÉSILIENCE DE L'INDUSTRIE

Budget | 100 M€ Dead-line | 17/11/2020

Dépenses éligibles

Nouvelles unités de production / Augmentation des capacités de production / Modernisation / Industrialisation de nouveaux procédés

AAP TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Budget | 150 M€ Dead-line | Jusqu'à épuisement des fonds

Dépenses éligibles

Projets industriels matures à forts impacts dans les territoires

Précisions

Pas plus de 10 dossiers instruits à la fois par région

AAP DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE

Budget | 100 M€ Dead-line | 20/10/2020

Dépenses éligibles

Projets (> 3 M€) visant une mieux-disance des procédés industriels

AAP PRODUCTION DE CHALEUR BAS-CARBONE

Budget | 100 M€ Dead-line | 20/10/2020

Dépenses éligibles

Investissements ou fonctionnement de projets biomasse (production > 12000 MWh/an)

17 ANS
D'expérience

53 M€
D'aides publiques
obtenues en 2019

4
Implantations
en France

46
Collaborateurs



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS

